

PROCES-VERBAL
du Conseil d'Administration du jeudi 04 juin 2020

Ordre du jour :

I) Affaires financières

- a. Bilan financier du stage de Jazz
- b. Compte financier 2019 et présentation consolidée des comptes
- c. Sorties d'inventaire
- d. Convention pour le ramassage des ordures ménagères

II) Affaires pédagogiques

- a. Protocole sanitaire
- b. Organisation pédagogique

III) Autres questions

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 04 juin 2020
N° de la séance : 5

Le quorum étant atteint, Madame La Principale ouvre la séance à 17h20.

Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Riquéna, personnel ATOSS.

OBJET : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 06 février 2020.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 04 juin 2020
N° de la séance : 5

OBJET : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la Principale présente l'ordre du jour, en ajoutant le point suivant :

II) Affaires pédagogiques

- b. Organisation pédagogique

Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, l'ordre du jour modifié.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 04 juin 2020
N° de la séance : 5

I.a : BILAN FINANCIER DU STAGE DE JAZZ

Monsieur le Gestionnaire présente le bilan financier (annexe 1) du stage de jazz, qui s'est déroulé du 23 au 24 janvier 2020, à Parné-sur-Roc.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 04 juin 2020
N° de la séance : 5

I.b : COMPTE FINANCIER 2019 ET PRESENTATION CONSOLIDEE DES COMPTES

Monsieur le Gestionnaire présente le compte financier sur l'exercice 2019 (annexe 2) :

- Les prévisions et les réalisations de recettes et dépenses pour les services
 - o AP (Activités Pédagogiques)
 - ↳ La différence de dépense sur les crédits pédagogiques correspond notamment à l'achat des casiers.
 - o ALO (Administration et Logistique)
 - ↳ Le gain observé pour les fournitures de reprographie est dû à la suppression des imprimantes jet d'encre.
 - o VE (Vie de l'Elève)
 - o OPC (Opérations en Capital)
 - o SRH (Service Restauration et Hébergement), avec 30 949 repas préparés
 - ↳ Le passage en cuisine centrale a entraîné un déficit de 4 189,82 € au SRH, dû notamment au taux de reversement fixé par le Conseil Départemental
 - o SBN (Service des Bourses Nationales), avec 45 élèves concernés
- L'exécution du budget
- Le tableau de financement
- Les éléments d'analyse financière

Le bilan financier présente une incapacité d'auto-financement de -10 340,76 €, maîtrisée par des prélèvements sur fonds de roulement à hauteur de 22 077,91 €.

Monsieur l'Agent Comptable présente ensuite le tableau des réserves pour le Service Général et pour le Service Spécial SRH. Ce calcul démontre un fonds de roulement de 32 818,90 €, après avoir ajouté aux réserves disponibles de 2018 les stocks et l'amortissement réel.

1) Monsieur le Gestionnaire propose au vote l'arrêt, sans réserve, des comptes au 31/12/2019.

La proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

2) Monsieur le Gestionnaire propose au vote le montant des réserves disponibles :

- Du Service Général s'élevant à : - 6 867,87 €
- Du Service Spécial s'élevant à : - 4 189,82 €

La proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 04 juin 2020
N° de la séance : 5

I.c : SORTIES D'INVENTAIRE

Un nouveau logiciel comptable, OPALE, sera prochainement déployé dans l'académie de Nantes. Avant son installation, il a été demandé aux établissements de procéder à la sortie d'inventaire de tout le mobilier du collège qui n'a plus de valeur comptable.

Monsieur le Gestionnaire soumet au vote les sorties d'inventaire jointes en annexe 3.

Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, les sorties d'inventaire.

Départ de Monsieur Dugast à 17h57.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 04 juin 2020
N° de la séance : 5

I.d : CONVENTION POUR LE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Une nouvelle convention pour le ramassage des ordures ménagères est soumise au vote, suite à la mise à disposition d'un container supplémentaire pour les ordures ménagères, par la Communauté de Communes des Coëvrons.

Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, la nouvelle convention pour le ramassage des ordures ménagères.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 04 juin 2020
N° de la séance : 5

II.a : PROTOCOLE SANITAIRE

Madame la Principale présente le protocole sanitaire (annexe 4), adopté lors de la Commission Hygiène et Sécurité du 13 mai 2020, pour la reprise des élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} après le confinement dû à la Covid-19.

Comme suite au décret du 1^{er} juin 2020, le point suivant est ajouté au protocole sanitaire :

« Les enseignants peuvent retirer leur masque en cours si la distance d'un mètre est respectée avec les élèves. »

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 04 juin 2020
N° de la séance : 5

II.b : ORGANISATION PEDAGOGIQUE

A partir du lundi 08 juin 2020, le collège accueillera les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}.

Afin de pouvoir respecter le protocole sanitaire, l'organisation suivante est soumise au vote du conseil d'administration :

- Lundi et jeudi : cours pour les 5^{èmes} et les 3^{èmes}
- Mardi et vendredi : cours pour les 6^{èmes} et les 4^{èmes}
- Pas de cours le mercredi
- Les horaires des cours restent inchangés
- Tous les cours sont assurés, sauf les cours d'Anglais en 6^{ème} et 5^{ème}, qui seront réalisés en distanciel.

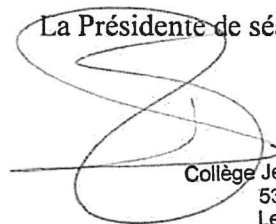
Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, l'organisation pédagogique proposée.

La séance est levée à 18h09.

Le secrétaire de séance



La Présidente de séance



Collège Jean-Louis Bernard
53160 BAIS
Le Principal,